**Procès-verbal du conseil d’école extraordinaire du 30/06/2017**

**Présents** : M.Moite, le maire

Mme Glé, Mme Thomas, M. Le Morvan, Mme Simon les enseignants

Mme Donnaint, Mme Lutbert-Martin, Mme Pierrot, les représentants de la municipalité

**Excusés :** M. Echard, IEN ; M. Labarre, DDEN

**Projet d’organisation pédagogique de la semaine scolaire :**

Concernant la semaine à 4 jours et demi :

* Les enseignants constatent une plus grande fatigue des élèves.
* Les enseignants n’ont pas constaté de meilleurs résultats des élèves.
* L’après-midi plus court ne permet pas de sortie sans dépasser le temps scolaire pour une commune éloignée de la piscine, des salles de spectacles, des musées …
* Les parents d’élèves évoquent une grande fatigue des enfants, des après-midi trop courts pour les familles, les enfants n'ont pas de soirées libres dans la semaine.
* M.le Maire adhère à cette organisation pour le confort de l'enfant.

En conclusion, le conseil d’école vote à l’unanimité le retour à la semaine de 4 jours de la façon suivante :

* Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-11h30 ; 13h30-16h30
* APC organisées lundi et jeudi de 16h30 à 17h15